

PRIVATISATION DE LA SNCS

Six des sept secrétaires généraux de syndicats laissés sur le quai

La passation de service qui a eu pour théâtre les locaux de la Sncs s'est faite sans tambour ni trompette et en douceur. Mais en prenant son départ officiellement le 1er octobre dernier, Transrail Sa a laissé sur le quai quelque 506 agents de la défunte Sncs, dont six des sept secrétaires généraux des syndicats existants à la régie des chemins de fer.

(Correspondance) - La privatisation de la Société nationale de chemins de fer du Sénégal (Sncs) est désormais effective. Ibrahima Niang, en passant la main mardi dernier à Steve Siska, représentant de la société canado-française Canac-Getma, est passé pour être le dernier des directeurs généraux de la Sncs. La passation de service qui a eu pour théâtre les locaux de la société s'est faite sans tambour ni trompette et en douceur. La rupture n'a pas été brutale puisque le désormais ex-directeur général devra encore, pendant quelques mois, accompagner les nouveaux maîtres des lieux. Histoire d'assurer la transition, le temps de permettre aux nouveaux responsables de Transrail Sa, la nouvelle société chargée du trafic international Dakar - Bamako, de rendre la ligne plus performante et de remplacer le matériel et les équipements vétustes. Entre-temps, Sénégalais et Maliens devront continuer d'assurer le trafic voyageur de la ligne. Transrail Sa se limitera au transport des marchandises jusqu'à l'arrivée et à l'installation du matériel commandé. En prenant son départ officiellement le 1er octobre dernier, Transrail Sa a laissé sur le quai quelque 506 agents de la défunte Sncs. Parmi ceux-ci, la presque totalité, une centaine, sont des fonctionnaires Spp, entendez statut personnel permanent. Cent autres agents sont reversés dans le Petit train bleu (Ptb), ce train de banlieue qui se propose d'assurer la déserte Dakar - Thiès avec au moins trois rotations par jour.

Ainsi, parmi les 1 369 employés de la Sncs, Transrail Sa n'a retenu que 763. Ils sont pour la plupart des agents régis par la convention collective ferroviaire Ccf, c'est-à-dire des auxiliaires, ou par la convention collective locale, pour dire des temporaires. Autre fait marquant, un seul des secrétaires généraux des syndicats des cheminots aurait été repris par le concessionnaire. Il s'agit de celui du syndicat du personnel d'encadrement. La Sncs comptait, en effet, six syndicats : celui affilié à la Cnts dirigé par Hamidou Diallo, le Syndicat national démocratique des cheminots du Sénégal (Synadec) de Moise Diouf, le Syndicat ferroviaire indépendant et démocratique (Sfid) d'Amadou Sarr, Force de changement conduit par Lamine Dème, le Syndicat du personnel de l'encadrement de Pierre Ndoye et le Syndicat autonome des cheminots du Sénégal que dirige Sassouna Ndiaye. Cette décision des nouveaux responsables de se départir de ces leaders syndicaux est d'ailleurs perçue par certains cheminots comme un moyen d'affaiblir le mouvement syndical dans le chemin de fer.

Toutefois, les agents de la Sncs non repris sont pris en compte par le plan social défini à cet effet. Ils devront percevoir, au courant de la seconde quinzaine du mois d'octobre, des indemnités plafonnées à 72 mois de salaire. S'agissant du personnel complément d'effectif et autres stagiaires rémunérés, ils s'interrogent encore sur le sort qui leur est réservé puisque non pris en charge par le plan social. A ce jour, ni la direction générale, ni les syndicats, encore moins l'Etat ne se sont prononcés clairement sur ce dossier. Néanmoins, des espoirs demeurent. Le chef de l'Etat aurait, en effet, donné instruction à Ibrahima Niang de réfléchir sur le chemin de fer résiduel. Ainsi, il serait peut-être possible de reprendre l'exploitation du trafic voyageur sur les axes Dakar - Saint-Louis et Dakar - Kaolack. Sans compter la réalisation attendue du grand projet du chef de l'Etat, c'est-à-dire le chemin de fer à grand écartement qui devrait permettre l'ouverture de l'axe Dakar - Tambacounda - Vélingara - Kolda - Ziguinchor, de même que l'exploitation et le transport des phosphates de Matam.

Par : Sidy DIENG